



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

LETTRÉ D'INFORMATION CONTOURNEMENT DU TEIL



N°7
Octobre 2024

UNE MISE EN SERVICE
ENVISAGÉE EN DÉCEMBRE 2024

LA FIN DES TRAVAUX DU CONTOURNEMENT APPROCHE

Depuis avril 2024, les travaux d'assainissement, de chaussée, de signalisation et de mise en place des équipements (écrans acoustiques, glissières...) sont en cours sur l'ensemble du linéaire du contournement du Teuil. À l'automne 2024 puis à l'hiver 2024/2025, les aménagements paysagers vont se poursuivre.

La fin des travaux est envisagée pour fin 2024. Après une inspection spécifique aux projets de l'État concernant la sécurité, la route sera mise en service puis remise à l'exploitant, la Direction Interdépartementale des routes Centre-Est qui en assurera l'entretien et l'exploitation.

Afin de vous tenir informés de l'actualité de l'aménagement du contournement, je suis heureux de vous adresser ce numéro de notre journal du projet.

Bonne lecture à tous,

Jean-Philippe Deneuvy

Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

www.deviationduteil.fr

OÙ EN EST LE CHANTIER ?

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'avancée du chantier.

TRAVAUX RÉALISÉS

- > Zone des Grimolles – 2019/2020
- > Grand déblai du Frayol (côté RN102) – 2019/2020
- > Travaux du TOARC n°2 – 2021/2022
- > Viaduc du Frayol – 2020/2022
- > Chantier du TOARC n°3 – 2022/2023
- > Viaduc du Chabassot – 2022/2024

TRAVAUX EN COURS

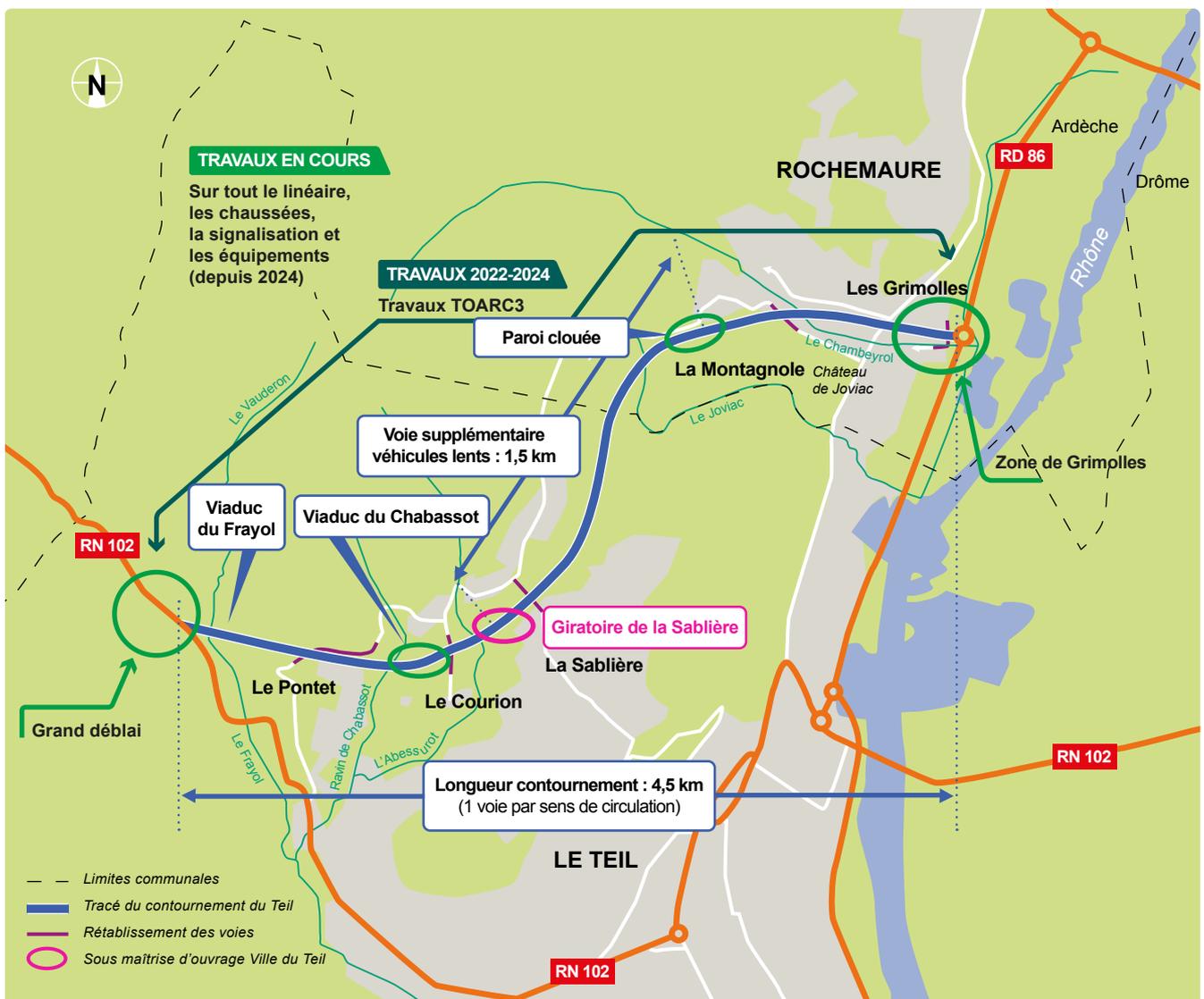
- > Travaux d'assainissement, chaussées et équipements – 2024
- > Aménagements paysagers – 2024/2025

PROCHAINES GRANDES ÉTAPES

En cette année 2024, les travaux liés à l'assainissement, aux chaussées et aux équipements (dont les protections acoustiques) sont en cours sur l'ensemble du tracé. Ils seront suivis par les travaux de finition et d'aménagements paysagers, plantations pendant l'hiver 2024/2025. La mise en service de l'ouvrage est envisagée fin 2024.

TOARC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'appellation TOARC correspond, sur un chantier, aux travaux de terrassements, ouvrages d'art, rétablissement de voies communales et chaussées.



LA MISE EN SERVICE D'UN PROJET ROUTIER

Avant la mise en service d'une nouvelle section de route nationale, une inspection préalable à la mise en service (IPMS) est réalisée par l'Ingénieur Général Routes (IGR).

Cette inspection est un contrôle portant sur la sécurité routière.

Ainsi le contournement du Teil sera classé dans le réseau routier national, ainsi que la RD486 et la partie de la RD86, comprises entre le giratoire à la sortie du pont suspendu du Teil (au-dessus du Rhône) et le giratoire des Grimolles à Rochemaure.

La RN 102 en traversée du Teil jusqu'au demi diffuseur de la montée des Combes sera déclassée en voie communale (commune du Teil).

La DREAL transmettra à l'exploitant toutes les données concernant la voie nouvelle et fera réaliser un état « zéro » de tous les ouvrages d'art afin que l'exploitant dispose d'une base de comparaison lorsqu'il réalisera ses inspections périodiques d'ouvrages.

La route sera remise à l'exploitant, la Direction Interdépartementale des routes Centre-Est, qui en assurera l'entretien et l'exploitation.

À la découverte d'un métier: PAYSAGISTE-CONCEPTEUR

Avec **Benoît Martineau**
de JDM Paysagistes



En quoi consiste votre métier ?

Le paysagiste-concepteur est un acteur important de l'aménagement du territoire. Dans une démarche pluridisciplinaire, il accompagne les collectivités et les porteurs de projets pour construire les paysages de demain.

Dans le cadre de ma profession de paysagiste-concepteur au sein de l'Agence JDM PAYSAGISTES, je réalise principalement des missions de maîtrise d'œuvre et des études de grand paysage. La maîtrise d'œuvre consiste à effectuer toutes les études de conception d'un projet d'aménagement, à élaborer les dossiers de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux, ainsi qu'à suivre le chantier jusqu'à la réception finale des travaux. Le rôle du paysagiste est souvent crucial, car il est présent du début du projet à la fin des travaux de plantations. Il est en quelque sorte la mémoire du projet et le garant des qualités esthétiques de l'aménagement.

Notre métier a beaucoup évolué en raison des problématiques liées au réchauffement climatique. En cas de sécheresses importantes, les pertes de végétaux sur les travaux paysagers peuvent être considérables. Par conséquent, nous essayons d'adapter nos pratiques en utilisant par exemple des mélanges de graines issues de plantes du site, qui permettent de meilleurs résultats, plutôt que de planter de gros arbres tout de suite.

Quelle est votre intervention sur le chantier du Teil ?

Le projet du contournement du Teil a mobilisé une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre en phase conception. Nous avons mené les études d'aménagement pour la DREAL en concevant le projet et en définissant précisément les tracés, tout en prenant en compte la topographie identitaire du site. Cette dernière présente également des enjeux patrimoniaux importants en raison de la présence du monument historique du château de Joviac. Les enjeux liés à l'eau sont considérables, notamment parce que le château possède un système hydraulique classé, alimenté par des sources réparties dans les versants de la montagne. En équipe avec les architectes et les ingénieurs, nous avons défini l'ensemble du projet d'aménagement de cette voie de contournement du Teil, dans un site relativement préservé. Un travail important a également été réalisé avec l'équipe d'écologues, intégrant toutes les mesures environnementales dans le projet paysager, telles que l'utilisation de plantes endémiques adaptées aux différents milieux, le respect de corridors et des continuités de parcours pour la faune. Les ouvrages hydrauliques ont été conçus pour assurer à la fois des continuités pour l'eau et la petite faune, dans des secteurs où les rivières sont parfois torrentielles. En binôme avec l'Agence LAVIGNE CHERON Architectes, nous avons cherché à créer une identité paysagère et architecturale forte sur l'itinéraire, en valorisant au maximum les faciès naturels rocheux, et en intégrant finement les ouvrages dans la topographie du site.

Nous avons pour cela utilisé des murs en gabions, remplis de pierres et organisés en différentes strates, pour conserver le vocabulaire montagneux des ravins, des éboulis, des torrents.

Comment les aménagements paysagers du contournement ont-ils été pensés ?

Nous avons identifié plusieurs séquences distinctes sur cet itinéraire de 5 km, avec des secteurs habités et d'autres aux ambiances plus naturelles. Dans les zones à proximité d'habitations, les enjeux patrimoniaux et de co-visibilité avec les riverains sont prédominants. Par conséquent, il y avait des attentes de densification des plantations afin de créer des coupures paysagères dans la continuité des espaces plantés existants à l'origine. En revanche, dans les espaces plus « naturels », nous avons favorisé les zones ouvertes de prairies, visant à encourager la recolonisation naturelle de la végétation par des semis de graines locales, et mettant en valeur les vues sur le paysage.

Cette opération emblématique a révélé un site jusque-là assez confidentiel, offrant des vues magnifiques sur les paysages de la vallée du Rhône. Véritable route belvédère, la RN102 offrira aux usagers l'opportunité de profiter de perspectives exceptionnelles, marquées par des ouvrages d'art emblématiques.



RETOUR SUR SIX ANNÉES DE CHANTIER

Le chantier du contournement routier du Teil touche à sa fin. Il s'agit d'un chantier de grande envergure qui a transformé le quotidien et le paysage des communes du Teil et de Rochemaure.

Retour en images sur ces transformations.

UN SITE INTERNET À VOTRE DISPOSITION

Vous souhaitez en savoir plus sur l'opération du contournement du Teil, n'hésitez pas à retrouver toutes les informations et documents sur le projet sur notre site internet : www.deviatioduteil.fr



Vue aérienne du secteur des Grimolles à Rochemaure



Vue aérienne du secteur de Mayour entre Rochemaure et le Teil



Vue aérienne du secteur des Combes au Teil



Vue aérienne de la Montagnole à Rochemaure



CONTACT

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
Auvergne-Rhône-Alpes – 69543 LYON cedex 06
www.deviatioduteil.fr / Rubrique "contact"

Retrouvez toutes les informations et documentations sur l'opération du contournement du Teil sur notre site internet :

www.deviatioduteil.fr